



Adresse : 575, avenue Atwater

Travaux majeurs dans votre immeuble

Travaux prévus à l'extérieur

- 1 Les portes des entrées principales et les interphones seront remplacés.
- 2 Un petit toit (marquise) sera installé au-dessus des entrées.
- 3 La surface des trottoirs sera égalisée.
- 4 Les balcons avant seront démolis et refaits.
- 5 Les balcons arrière, les escaliers et les garde-corps seront démolis et refaits.
- 6 La brique sera nettoyée une fois les autres travaux terminés.



Travaux prévus dans les logements

- 7 Les portes-fenêtres (portes-patio) et les fenêtres de tous les logements seront remplacées.
- 8 Une nouvelle hotte de cuisine sera installée.
- 9 L'armoire située au-dessus de la hotte sera modifiée pour permettre l'installation de la nouvelle hotte. Le conduit sera caché dans l'armoire.
- 10 Les conduits et les grilles de ventilation murales existants seront remplacés.
- 11 Des travaux électriques seront faits dans la cuisine (panneau électrique et câblage) pour brancher la nouvelle hotte.
- 12 Le combiné mural pour l'interphone sera remplacé dans tous les logements.



Calendrier

Mi-juillet 2024
à février 2025



Horaires

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h



Entrepreneur

Construction
Savco



Impliquez-vous

ce que vous **devez faire**

1. Au moment d'installer les hottes de cuisine, vous devrez :

- dégager complètement le dessus de la cuisinière et les comptoirs de cuisine qui se trouvent à proximité;
- vider les armoires au-dessus de la cuisinière, libérer le dessus des comptoirs et de la cuisinière;
- limiter l'utilisation de la cuisinière et du four la journée des travaux.

2. Au moment de remplacer les portes, les fenêtres et d'effectuer les travaux sur les balcons, vous devrez :

- enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes et des fenêtres (voir fiche en annexe); retirer les climatiseurs dans les fenêtres au moment indiqué dans l'avis que vous recevrez en temps opportun;
- enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon (voir fiche en annexe).
- si votre **antenne satellite est installée sur votre balcon**, communiquer avec votre agent de liaison **Hugo Baron Bruneau au 514 868-4927**, car il faudra la retirer avant les travaux sur les balcons.

3. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale (coupure de courant).

4. **Surveillez les avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera **au moins 48 heures à l'avance**. Les rendez-vous seront fixés entre **8 h et 17 h**.

5. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.

6. Si, pour une **raison majeure** ou **imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, communiquez avec votre **agent de liaison** le plus rapidement possible.
7. Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin du chantier et des équipements. Respectez les périmètres de sécurité délimités par l'entrepreneur.



inconvenients pendant les travaux

- Il y aura quelques coupures de courant. Un avis sera affiché à l'entrée de l'immeuble 48 heures avant une coupure.
- Il est possible qu'il y ait du bruit et de la poussière.
- Il y aura présence d'ouvriers et de machinerie.
- Lors des travaux sur la partie arrière du bâtiment, les portes arrière seront vissées, donc inaccessibles. Une sortie de secours sera installée à l'avant du bâtiment.
- Les cordes à linge seront inaccessibles pendant les travaux.

pourquoi des travaux

Ces travaux visent à remettre en état l'enveloppe du bâtiment, à améliorer son étanchéité ainsi que le confort des locataires.

Investissements : Près de 670 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !



Des questions concernant le chantier ?

HUGO BARON BRUNEAU

Agent de liaison | 514 868-4927 | hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec